

## Modalités de participation

### Opération tado° Heiwa - 15€ remboursés

La société tado° organise l'offre de remboursement suivante du 14/01/2020 au 31/07/2020 :

**Pour l'achat simultané auprès de votre installateur immatriculé en France (hors Market Place) d'un thermostat intelligent tado° V3+ pour climatisation (Smart AC Control V3+) et d'un climatiseur de la marque Heiwa, tado° vous rembourse 15€.**

Pour bénéficier de votre remboursement :

**1 – Achetez simultanément auprès de votre installateur** un thermostat tado° V3+ pour climatisation (référence V3P-AC02-TC-ML) et un climatiseur de la marque Heiwa éligible (voir liste des références éligibles en annexe) entre le 14/01/2020 et le 31/07/2020.

**2 – Remplissez** ce coupon ou Renseignez sur papier libre vos nom, prénom, numéro de téléphone, adresse complète et adresse e-mail

**3 – Joignez :**

- La copie de votre facture sur laquelle nous pourrions identifier votre installateur, la date de votre facture, le produit tado° éligible et un climatiseur de la marque Heiwa. Vous devez entourer sur la facture les produits concernés.
- Le numéro de série (Serial No.) de votre thermostat tado° pour climatisation V3+ situé sous le packaging tado° et à l'arrière du thermostat tado° acheté.
- Votre RIB (IBAN / BIC).

**4 – Envoyez** le tout sous pli suffisamment affranchi, dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre achat (date de la facture et cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**TAKE OFF N°2169 – OFFRE TADO HEIWA  
CS 50454**

**13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre demande.

Pour toute question, contactez-nous par email à [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant dans l'objet le numéro de cette offre (2169).

Toute réclamation devra être adressée avant le 30/08/2020, l'offre sera définitivement clôturée à compter de cette date.

Offre limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse) mais il sera attribué autant de remboursements de 15€ que de couples Thermostat tado° et climatiseur Heiwa achetés (ex : vous achetez 2 thermostats tado° et 2 climatiseurs Heiwa le tout en même temps, vous serez remboursés de 15€x2 = 30€). Offre limitée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine, Corse incluse. Offre limitée aux achats effectués auprès d'un installateur exerçant en France. Toute demande non conforme fera l'objet d'un email indiquant les raisons du refus du dossier. L'Organisateur refusera toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture ainsi que des preuves justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande du Client. Toute demande illisible, incomplète et/ou erronée et/ou envoyée hors délai et/ou ne respectant pas les modalités ci-dessus et/ou manifestement frauduleuse sera considérée comme nulle. Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours sur les produits éligibles.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de l'opération sont traitées conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018. Vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer ce droit, écrivez-nous à [dpo@take-off.fr](mailto:dpo@take-off.fr)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email\* :

Téléphone :

\* Indispensable pour le suivi de votre participation

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des informations commerciales de la part de tado°

**Annexe – Liste des références Heiwa éligibles :**

<b>REFERENCE</b>	<b>ARTICLE</b>	<b>EAN</b>
<b>281301-001020</b>	HMIS-20 V2 Unité intérieure murale 2Kw multi Essentiel Zen	3760221514898
<b>281301-001025</b>	HMIS-25 V2 Unité intérieure murale 2.5Kw mono-multi Essentiel Zen	3760221514270
<b>281301-001035</b>	HMIS-35 V2 Unité intérieure murale 3,5Kw mono-multi Essentiel Zen	3760221514287
<b>281301-001050</b>	HMIS-50 V2 Unité intérieure murale 5Kw mono-multi Essentiel Zen	3760221514294
<b>281301-001070</b>	HMIS-70 V2 Unité intérieure murale 7Kw mono-multi Essentiel Zen	3760221514300
<b>281301-101025</b>	HMIP-25 V2 Unité intérieure murale 2.5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514492
<b>281301-101035</b>	HMIP-35 V2 Unité intérieure murale 3.5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514508
<b>281301-101050</b>	HMIP-50 V2 Unité intérieure murale 5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514515
<b>281302-001025</b>	HCIP-25-V2 Unité intérieure console 2,5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514911
<b>281302-001035</b>	HCIP-35-V2 Unité intérieure console 3,5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514928
<b>281302-001050</b>	HCIP-50-V2 Unité intérieure console 5Kw mono-multi Premium Hyoko	3760221514935